



Communiqué de presse GA/SPD/283

Quatrième Commission

1^{re} séance – matin

OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION DES QUESTIONS POLITIQUES SPÉCIALES ET DE LA DÉCOLONISATION

Réunie ce matin sous la présidence de M. Kyaw Tint Swe (Myanmar), qui avait été élu le 10 juin 2004, la Quatrième Commission (Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation) a ouvert sa session en adoptant son ordre du jour* et le calendrier de ses travaux**.

Selon le programme de travail approuvé, la Commission débutera ses travaux de fond le lundi 4 octobre, par un débat général, qui se poursuivra jusqu'au 8 octobre, sur la décolonisation et couvrant les questions de son ordre du jour qui y sont liées, comme celle des moyens de formation offerts aux habitants des territoires non autonomes ou encore celle des activités économiques ou autres qui sont préjudiciables à leurs peuples. Elle se consacrera ensuite, dans l'ordre chronologique, à la coopération touchant les utilisations pacifiques de l'espace; aux effets des rayonnements ionisants; à l'information; aux opérations de maintien de la paix; à l'assistance de la lutte antimines; à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNWRA); et au Comité sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien. Toutes ces questions font partie de la rubrique Maintien de la paix et de la sécurité internationales.

La Commission, qui a prévu de terminer ses travaux le 11 novembre, se penchera pour la première fois sur l'assistance à la lutte antimines et cela sous l'angle de la stratégie de mobilisation à l'appui de cette lutte.

Elle a également décidé de constituer, comme lors des précédentes sessions, un Groupe de travail plénier chargé de préparer un projet de résolution portant sur la coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace qui sera présenté en plénière. Ce Groupe devrait être présidé par la délégation du Nigéria.

Seize territoires toujours non autonomes

Dans le cadre de son examen des questions relatives à la décolonisation, les participants accorderont leur attention à 16 territoires répartis en Afrique, en Asie/Pacifique, dans l'océan Atlantique, les Caraïbes et en Méditerranée et qui figurent sur une Liste établie par le Comité spécial des Nations Unies chargé des questions de décolonisation, et dont les habitants n'ont pas encore exercé leur droit à l'autodétermination. À cet égard, le Secrétaire général, Kofi Annan, se référant à l'objectif de décolonisation complète que l'Assemblée générale a réaffirmé en proclamant la période 2001-2010, deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme, a considéré que ce phénomène au XXI^e siècle était un « anachronisme ».

L'accent devrait être mis au cours des débats sur la nécessité de renforcer le partenariat qui lie le Comité spécial aux puissances administrantes des territoires non autonomes afin de promouvoir le

développement politique, économique et social de ces derniers et de permettre à leur population de déterminer enfin leur statut futur, à savoir la libre-association, ou l'intégration à un autre État, ou l'indépendance.

Les autorités administrantes sont au nombre de cinq: Royaume-Uni, États-Unis, Nouvelle-Zélande, France et Espagne. Au cours de cette session, les participants aux débats s'appuieront sur le Rapport du Comité spécial, encore appelé Comité des 24***.

Le Comité entendra des pétitionnaires, dont ceux de Gibraltar et du Sahara occidental.

L'UNWRA: des difficultés à mener à bien son mandat humanitaire

Les activités de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient(UNWRA) seront également au cœur des débats de la Quatrième Commission. Selon le Commissaire général de l'UNWRA, Peter Hansen, la situation des réfugiés palestiniens n'a cessé de se dégrader au cours de l'année écoulée. L'Office a lancé récemment plusieurs messages de protestation auprès du Gouvernement israélien pour que son personnel retrouve, dans les territoires palestiniens, la liberté de mouvement nécessaire pour qu'il puisse mener à bien son mandat humanitaire. La question du financement de l'Office lui permettant d'accomplir sa tâche devrait être également discutée au cours des réunions.

Une culture d'évaluation dans le Département de l'information

Le Département réorienté, doté de nouvelles structures et attentif au niveau de satisfaction des clients et à l'opinion du public, suit étroitement l'utilité de ses produits et activités.

Composition du Bureau de la Commission (élu le 10 juin)

Vices-Présidents: M. Helfried Carl (Autriche), M. Eduardo Calderon (Équateur) et M. Andrej Droba (Slovaquie); rapporteur: M. Kais Kabtani (Tunisie)

* *Le document relatif aux questions renvoyées à la Quatrième Commission est paru sous la cote A/C.4/59/1.*

** *Le document relatif à l'organisation des travaux de la Quatrième Commission est paru sous la cote A/C.4/59/L.1.*

*** A/59/23

* * * * *